

emprunter 93.2 milliards de dollars. Les projets de loi C-143 et C-151 ne sont que la pointe de l'iceberg.

La crédibilité du gouvernement est certainement atteinte en ce qui concerne le chômage. Le taux de chômage atteignait 12.5 p. 100 en février, ce qui signifie que 1,585,000 Canadiens n'ont pas de travail. Environ 409,000 Canadiens occupaient un emploi à temps partiel à défaut de pouvoir travailler à plein temps. Ces chiffres ne comprennent pas les 149,000 chômeurs découragés qui ont cessé de chercher parce que les emplois sont trop rares. En février, le taux de chômage chez les jeunes était de 20.7 p. 100 et, en août 1982, 183,000 étudiants de moins avaient un emploi d'été qu'en août 1981. Comment le Parlement pourrait-il accepter de donner plus d'argent à un gouvernement qui tolère deux millions de chômeurs et presque autant d'assistés sociaux? La caisse d'assurance-chômage est presque à sec et le gouvernement ne propose rien de concret pour s'attaquer à ce grave problème. En 1982, il a versé au total 8.6 milliards de dollars de prestations d'assurance-chômage. C'est en partie à cause du chômage très élevé que les besoins financiers du gouvernement dépassent les besoins prévus en octobre 1982. S'il autorise le gouvernement du Canada à emprunter encore 19 milliards de dollars pour financer son déficit croissant, qui s'élève maintenant à plus de 26 milliards de dollars, le Parlement fera passer la dette nationale à 160 milliards de dollars.

Je pense qu'il ne me reste plus beaucoup de temps, monsieur le Président. J'ai encore une chose à dire: je suis tout à fait convaincu qu'il y a du vrai dans le vieil adage qui dit qu'éventuellement, quelqu'un doit toujours payer et, à mon avis, le moment fatidique se rapproche dangereusement et que ceux qui écoperont seront les jeunes Canadiens.

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, c'est la septième fois depuis le début de la session que le gouvernement présente au Parlement une mesure demandant l'autorisation de faire d'énormes emprunts. D'autres députés l'ont déjà dit, mais je tiens à le souligner. Le projet de loi C-151, qui demande encore un pouvoir d'emprunt, cherche à obtenir 14.7 milliards de dollars de plus.

J'ai déjà parlé à plusieurs reprises des conséquences pratiques des énormes emprunts gouvernementaux pour les Canadiens. Je tiens à souligner qu'à l'heure actuelle, la plus grande partie de l'argent emprunté par le gouvernement sert à combler les déficits du compte courant et non pas à exécuter des travaux publics ni à lancer des entreprises durables. Les emprunts annuels pour combler le déficit du compte courant touchent doublement les Canadiens, surtout les contribuables. D'abord, ils augmentent de façon spectaculaire la dette qui doivent assumer tous les Canadiens en contribuant davantage aux recettes gouvernementales. Deuxièmement, le gouvernement dispute aux entreprises et aux particuliers les capitaux d'investissement disponibles.

● (1250)

C'est ce qui fait grimper les taux d'intérêt sur toutes les formes de prêts, des prêts à la consommation accordés pour l'achat d'une automobile, aux prêts destinés à l'expansion industrielle. A l'heure actuelle, le taux d'intérêt est bas, non pas à cause de la politique du gouvernement, mais parce que l'activité industrielle et les dépenses des consommateurs ont énormément ralenti. Nous devons être certains qu'avec la reprise de l'activité économique, les taux d'intérêt ne rejoindront pas leur niveau record de 1982, sans quoi nous assisterons à une nouvelle flambée des prix.

Encore une fois, monsieur le Président, pour résumer les conséquences des emprunts fédéraux, plus de 25 p. 100 des recettes annuelles servent à payer l'intérêt. En plus, nous imposons à chacun des onze millions de contribuables canadiens une dette de plus de \$2,500 pour cette année, ce qui représente une dette totale de plus de \$20,000. Il faut ajouter à cela la dette provinciale dont les contribuables doivent payer leur part en tant que résidents d'une province. Les contribuables canadiens devront acquitter toutes ces dettes du gouvernement ou laisser ce soin aux générations futures. C'est un bien piètre patrimoine à léguer à nos enfants et petits-enfants!

Quand nous examinons la situation financière actuelle du gouvernement, nous nous rendons compte de la nécessité de brider les dépenses de l'État. Mais c'est de vraies réductions de dépenses qu'il nous faut plutôt que de programmes, comme celui des 6 et 5 p. 100 du gouvernement, qui sont là pour créer des impressions au lieu de comporter des mesures concrètes. Le gouvernement prétend épargner en réduisant les prestations aux citoyens âgés, aux jeunes, aux fonctionnaires retraités, mais il prodigue des fonds à des sociétés de la Couronne, notamment la société des Postes, les Chemins de fer Nationaux et des projets comme l'aéroport de Mirabel et le transbordeur Gulfspan. Pour citer simplement un exemple qui fait actuellement les manchettes en Nouvelle-Écosse, le gouvernement a subi une perte de 62 millions après avoir investi de l'argent dans la société de navigation CAST. Chaque fois que je vais prendre la parole à la Chambre, je rappelle au ministre des Transports (M. Pepin) ce gaspillage de fonds. Il avait été averti, mais il n'a rien fait pour l'éviter.

Compte tenu du climat d'austérité, monsieur le Président, permettez-moi de considérer certaines questions qui préoccupent la Nouvelle-Écosse, en fait toute la région de l'Atlantique, question qui touchent à la situation financière du gouvernement. Nous savons tous qu'il faut opérer des compressions, mais nous savons également qu'il faut procéder soigneusement, prudemment, dans l'espoir et l'attente de pouvoir redonner la prospérité à l'économie canadienne au cours des années qui viennent. Compte tenu de ce que nous allons avoir un changement de gouvernement et un changement d'orientation des politiques, je pense que nous pouvons compter vraiment voir le jour où l'on redonnera à l'économie canadienne sa prospérité d'antan.

Permettez-moi d'examiner certains des domaines qui présentent un intérêt particulier. Par exemple l'éducation. Avec ce qu'il appelle ses compressions, le gouvernement a réduit de plus d'un milliard ses versements aux universités et autres établissements postsecondaires à une époque où il faut former et préparer les Canadiens. Donc, en retirant ce montant à nos jeunes qui veulent s'instruire, il accroît la charge de ces 500,000 étudiants puisqu'il force les universités à relever les frais de scolarité dans l'année en cours et les années qui suivront.

Les Canadiens sont fiers de posséder un régime éducatif qui permet aux jeunes Canadiens de poursuivre des études universitaires à condition d'obtenir les notes suffisantes. Or, nous allons compromettre ce secteur. C'est une mesure négative pour deux raisons. Premièrement, elle détruit l'esprit d'initiative des jeunes Canadiens qui n'auront plus accès à l'enseigne-

ment.